

Le Service de médecine
et psychiatrie pénitentiaires

**3^e Congrès
international francophone
Psychiatrie et Violence**

Lausanne, 19, 20 et 21 avril 2017

**Soigner, évaluer, protéger,
respecter dans un cadre légal
en évolution**

Unil
UNIL | Université de Lausanne



N

W

E

S



Psychiatrie et Violence : Soigner, évaluer, protéger, respecter dans un cadre légal en évolution

Le 3^e Congrès international francophone
Psychiatrie et Violence se tiendra à l'Université
de Lausanne, les 19, 20 et 21 avril 2017.

Organisé conjointement par le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires et l'Institut de psychiatrie légale du CHUV, Lausanne, l'Institut de psychologie de la faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, l'Institut Philippe Pinel de Montréal et l'Université de Poitiers, ce congrès accueillera chercheurs, cliniciens, psychiatres et psychologues autour de ces questions cruciales.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la collaboration existant entre praticiens francophones, de part et d'autre de l'Atlantique, dans le domaine de la psychiatrie légale.

Nous souhaitons offrir un lieu de réflexion et d'élaboration autour de problématiques actuelles en psychiatrie légale et notamment les droits des patients et leur évolution dans des législations en constante réforme, les violences intrafamiliales et l'évaluation du risque de violence.

La séance inaugurale traitera des rapports de la psychanalyse et de la violence dans une époque en quête de sens. Nombre de conférenciers renommés nous ont déjà assuré de leur contribution.

Pour le Comité d'organisation
Prof B. Gravier

Programme

Mercredi
19 avril

14h00 – 17h30 **Ateliers pré-congrès**

- Formation aux instruments d'évaluation du risque
- Traitement des patients violents

20h00 **Soirée inaugurale**
Psychanalyse et Violence

Jeudi
20 avril

09h00 – 12h30 **Séance plénière**
Evolution des droits des patients: aspects éthiques, légaux et cliniques, comparaison Québec Europe

14h00 – 17h30 **Ateliers, symposiums, communications libres et posters**

20h00 **Soirée de gala**

Vendredi
21 avril

09h00 – 12h30 **Séance plénière**
Violence dans les familles

14h00 – 17h30 **Ateliers, symposiums, communications libres et posters**

Lieu

Campus de Dorigny
Université de Lausanne, Suisse

Comité d'organisation

B. Gravier (CH), N. Beudet (CA), F. Millaud (CA), J.-L. Dubreucq (CA),
G. Côté (CA), P. Roman (CH), J.-L. Senon (F)

Comité scientifique

M.-J. Grihom (F), L. Leturmy (F), M. Voyer (F), A. Delbreil (F), C. Manzanera (F),
M. Ravit (F), Ph. Delacrausaz (CH), J. Gasser (CH), V. Moulin (CH), D. Marcot (CH),
F. Proulx (CA), B. Dassylva (CA), P.-A. Lafleur (CA), R. Roy (CA)

Equipe administrative

D. Cousin, A.-L. Zimmermann

Tarifs

Inscription ½ jour pré-congrès	CHF 100.00	<i>tarif unique</i>
Pré-congrès et 2 jours congrès	CHF 400.00	<i>tarif plein</i>
Pré-congrès et 2 jours congrès	CHF 250.00	<i>tarif réduit*</i>
2 jours congrès	CHF 350.00	<i>tarif plein</i>
2 jours congrès	CHF 220.00	<i>tarif réduit*</i>
Soirée inaugurale seule	CHF 30.00	<i>tarif unique</i>
Soirée de gala	CHF 80.00	<i>tarif unique</i>

** Professionnels en formation, médecins assistants résidents ou internes.*

Les frais d'inscription au congrès comprennent les pauses-café, l'apéritif dînatoire précédant la conférence inaugurale, ainsi que les deux repas de midi.

Appel à communications

Outre les séances plénières, le congrès proposera des sessions de communications libres, des symposiums, des ateliers et des posters autour des thèmes suivants (liste non exhaustive)

- Evaluation du risque de violence
- Violence conjugale et intrafamiliale
- Prise en charge des patients violents
- Aspects psychodynamiques, développement des neurosciences
- Droits des patients, isolement et contention
- Enseignement de la psychiatrie et de la psychologie légale
- Pratiques expertales comparées, etc.

Date limite de soumission 15 novembre 2016
Date de réponse aux auteurs 31 décembre 2016

Retrouvez toutes les informations sur le site
www.unil.ch/psychiatrieviolence2017

En collaboration avec

L'Institut de psychiatrie légale,
Département de psychiatrie, CHUV, Lausanne, Suisse

L'Institut de psychologie de la faculté
des Sciences sociales et politiques, UNIL, Lausanne, Suisse

L'Université de Poitiers, France

L'Institut Philippe-Pinel, Montréal, Canada